

M. Laurent LARDY
Conseil de Développement de
ViennAgglo
30 Avenue Général Leclerc
38200 Vienne

Vienne, le 3 décembre 2015

Affaire suivie par : Mme LE BORGNI'

Référence : KLB / AG / 2015 - 50965

Objet : Saisine relative à la démarche de Territoire à Énergie Positive (TEPOS)

Monsieur le Coprésident,

ViennAgglo est engagé depuis 2009 dans une démarche développement durable au travers du Plan Climat Énergie Territoriale. Aux côtés de la Ville de Vienne et d'Advivo, la Communauté d'Agglomération a cherché dans cette démarche à atténuer l'impact du territoire sur le climat et de l'adapter au changement climatique.

Fin 2014, ViennAgglo a décidé d'aller plus loin et a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt TEPOS lancé par la Région Rhône Alpes et l'ADEME. Le Conseil de Développement a soutenu cette initiative visant l'objectif de neutralité énergétique à horizon 2050. Il s'agit de diviser par deux les besoins énergétiques du territoire et de couvrir le reste des besoins énergétiques (transports, industrie, habitat ...) par des énergies renouvelables produites localement. Dans son courrier de soutien, le Conseil a manifesté un fort intérêt à la démarche et souligné la forte mobilisation de ses membres, notamment dans l'objectif d'associer et impliquer largement la population à la dynamique.

La Région Rhône Alpes et l'ADEME nous ont confirmé que la candidature de ViennAgglo était retenue. Notre territoire est désormais TÉPOS.

Il convient à présent de sélectionner une Assistance Maîtrise d'Ouvrage (AMO) qui nous accompagnera dans l'élaboration d'un plan d'actions nous permettant d'atteindre les objectifs attendus.

A ce jour, plusieurs actions structurantes ont d'ores et déjà été lancées par ViennAgglo, la Ville de Vienne et ADVIVO ; notamment au travers du projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments locatifs et ceux de la Zone du Rocher.

Communauté d'Agglomération du Pays Viennois

Espace Saint Germain Bâtiment Antares - 30, avenue du Général Leclerc - B.P. 263 - 38217 VIENNE Cedex
Tél. 33 (0)4 74 78 32 10 - Fax 33 (0)4 74 53 54 26 - E-mail : info@viennagglo.fr - Site internet : www.viennagglo.fr
Ouvert au public de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 du lundi au vendredi

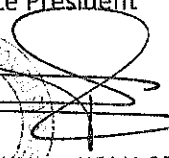
Je souhaite que le Conseil de Développement nous accompagne dans ce projet à long terme et compte notamment sur le CdD pour associer les habitants à la démarche TEPOS.

Je souhaite que vous nous apportiez :

- **des propositions qui nous permettraient :**
 - o de mobiliser les citoyens autour de ce projet ambitieux
 - o d'identifier les leviers qui rendront les habitants acteurs face à la transition énergétique, aux consommations d'énergie et aux émissions de gaz à effet de serre ;
- **des idées d'actions opérationnelles** favorisant les changements de comportements des habitants, que le CdD pourrait éventuellement promouvoir aux côtés des élus et du service environnement. Si les éco-gestes sont encouragés, tous les citoyens ne sont pas encore suffisamment sensibles à cette question ou en capacité de les appliquer ;
- **le regard citoyen des membres du Conseil de Développement, pour s'assurer de la lisibilité de la démarche et de l'accessibilité du plan d'actions au plus grand nombre.** Il est en effet également du devoir de la collectivité d'informer au mieux et de sensibiliser les habitants à cette démarche dont la réussite devra être collective.

Pour mener ses réflexions, le Conseil de Développement sera libre de réaliser les investigations qui lui sont nécessaires et pourra se rapprocher de Mustapha l'Haoua (Chargé de mission TEPOS) et d'Isidore Polo (Vice-Président en charge de l'environnement). Je souhaite que l'avis puisse être présenté par le Conseil de Développement à la fin du premier semestre 2016.

Vous réitérant nos remerciements pour l'appui du Conseil de Développement, je vous prie de recevoir Monsieur le Coprésident mes cordiales salutations.

Le Président

Thierry KOVACS
